

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 2 mars 2026
Date de l'affichage : 2 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 43 + 2 supplés + 7 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 52

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Numéro de la Délibération : 100326-DC-21

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly en Thelle, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont supplés :

- M. Mickaël DEQUIN par Mme Geneviève BONNEAU.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- Mme Isabelle VILAREM par M. Pierre DESLIENS.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Marc VIRION.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- M. Pascal POULET par M. Daniel VEREECKE.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Gérard CHATIN par M. Alain ARNOLD.
- Mme Angélique ANDRE par M. Guy LAFOREST.

Secrétaire de séance : Mme Caroline BILL, conseillère communautaire de la commune de Neuilly-en-Thelle.

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- L'avis de la commission finances du 18 février 2026 ;

Considérant :

- Les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Assainissement tel que présenté :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	4 077 038,02	3 932 759,56	8 009 797,58
	Restes à réaliser	407 642,00		
Dépenses	Dépenses réalisées	3 350 077,11	2 654 227,15	6 004 304,26
	Restes à réaliser	933 757,44		
Solde réalisations 2025 (+/-) (hors RAR)		726 960,91	1 278 532,41	2 005 493,32
Résultats 2024 reportés		-780 239,03	6 283 532,95	5 503 293,92
Solde (invt) ou résultat de clôture (fonct)	Excédent/Déficit (+/-)	-53 278,12	7 562 065,36	7 508 787,24
Différence entre les RAR	Restes à réaliser (+/-)	-526 115,44		-526 115,44
Résultat cumulé	Excédent/Déficit (+/-)	-579 393,56	7 562 065,36	6 982 671,80

Dont Assainissement collectif :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	4 027 038,02	3 863 400,07	7 890 438,09
	Restes à réaliser	407 642,00		407 642,00
Dépenses	Dépenses réalisées	3 302 282,09	2 606 419,87	5 908 701,96
	Restes à réaliser	933 757,44		933 757,44
Solde réalisations 2025 (+/-)		724 755,93	1 256 980,20	1 981 736,13
Résultats 2024 reportés		-731 104,19	6 253 307,09	5 522 202,90
Solde (invt) ou résultat de clôture (fonct)	Excédent/Déficit (+/-)	-6 348,26	7 510 287,29	7 503 939,03
Différence entre les RAR	Restes à réaliser (+/-)	-526 115,44		-526 115,44
Résultat cumulé	Excédent/Déficit (+/-)	-532 463,70	7 510 287,29	6 977 823,59

Dont Assainissement non collectif :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	50 000,00	69 359,49	119 359,49
	Restes à réaliser			
Dépenses	Dépenses réalisées	47 795,02	47 807,28	95 602,30
	Restes à réaliser			
Solde réalisations 2025 (+/-)		2 204,98	21 552,21	23 757,19
Résultats 2024 reportés		-49 134,84	30 225,86	-18 908,98
Solde (inv) ou résultat de clôture (fonct)	Excédent/Déficit (+/-)	-46 929,86	51 778,07	4 848,21
Différence entre les RAR	Restes à réaliser (+/-)			
Résultat cumulé	Excédent/Déficit (+/-)	-46 929,86	51 778,07	4 848,21

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** l'affectation définitive du résultat 2025 du budget annexe Assainissement comme suit
 - Section de fonctionnement : compte 002 (recettes) : 6 912 065,36 € (dont 1 778,07 € pour le SPANC)
 - Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) : 650 000 € (dont 50 000 € pour le SPANC)
 - Section d'investissement : compte 001 (dépenses) : 53 278,12 € (dont 46 929,86 € pour le SPANC)

- **CONFIRME** la reprise anticipée inscrite au budget primitif 2026 du résultat cumulé 2025.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Signé électroniquement le 12/03/2026,
par DESLIENS Pierre, Président.



Le secrétaire de séance,

Caroline BILL

Le Président

Pierre DESLIENS